

Championnats de France de pratique Wind Foil A partir de 2019

Ces épreuves sont ouvertes à tous les licenciés conformément au règlement sportif de la Fédération Française de Voile et en respect des catégories d'âges décrites ci-dessous ainsi qu'à tous les coureurs étrangers en conformité avec leur autorité nationale.

Les titres décernés viennent en complément des titres jeunes validés à partir de 2019 dans le règlement des championnats de France Jeunes Wind Foil.

Compétition : Championnats de France de pratique « Wind Foil »

- À partir de 21 ans*
- 1 titre Féminin et 1 titre Masculin

Jauge :

La jauge appliquée sera celle définie par la Commission Glisse de la Fédération Française de Voile et publiée sur son [site internet](#).

Attribution des titres** :

Le nombre de sportives et de sportifs requis pour l'attribution du titre de champion(ne) de France Wind Foil est de :

- **10 pour les féminines**
- **15 pour les masculins**

*Pour chaque titre, l'âge de référence est celui du compétiteur au 31 décembre de l'année civile en cours (année du Championnat)

**Si les minimas (10 inscrites pour les filles et 15 pour les masculins) ne sont pas atteints, l'épreuve Féminine et/ou Masculine sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4 sans délivrance de titre.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL